

## Avenant n°3 à l'Avis de Course

1<sup>er</sup> Septembre 2024

Cet avenant modifie l'Avis de course et ses avenants N°1 et N°2 (modification/ajout en rouge, texte barré pour suppression) :

### 6.1.1 Classes partenaires

La MED MAX | Occitanie | Saïdia Resorts est ouverte aux classes partenaires.

...

Cette épreuve est inscrite aux calendriers des championnats suivants :

- Le Trophée Méditerranée Class40 selon le règlement édité par la class40.
- **Les Ocean Fifty Series selon le règlement édité par la Classe Ocean Fifty**

...

### 6.2.3 Les droits d'inscription sont fixés à :

- Avant le 30/06/2024, une caution de 3000 euros sera demandée à chaque team ayant l'intention de concourir.
- Cette somme sera remboursée intégralement aux teams dont le bateau a pris le départ et franchi la 1<sup>ère</sup> porte du parcours.
- **Toutefois, cette somme pourra être amputée d'éventuelles pénalités financières pour des règles non-sportives enfreintes ou de la non-restitution de la balise de positionnement fournie par l'AO**

### 6.5 DECLARATIONS DE DEPART [DP] [NP]

- Au plus tard le ~~vendredi 27 septembre 2024 à 16 heures TU~~, **samedi 28 septembre 2024 à 08hTU (10h locales)** les skippers devront déposer leur déclaration de départ dûment remplie et signée.
- **Au plus tard le dimanche 22 septembre 2024 à 10h TU (12 h locales)**, les skippers de la **Class40** devront déposer leur déclaration des voiles embarquées.
- Ces déclarations se trouveront en annexes dans les Instructions de Course.

# MED | MAX

Occitanie | SAÏDIA  
RESORTS

## 8. PROGRAMME 2024

### Lundi 23 septembre :

Contrôles de sécurité (équipements et jauge) **sur Rdv** pour les bateaux qui le souhaitent

### Mardi 24 septembre :

~~18h TU (20h locales) : Obligation de présence des bateaux et des skippers à Port Camargue~~  
Contrôles de sécurité (équipements et jauge) **sur Rdv** pour les bateaux qui le souhaitent

### Mercredi 24 septembre :

07h TU (09h locales) : Début des contrôles de sécurité (équipements et jauge)

09h00 TU (11h locales) : Obligation de présence des bateaux et des skippers à Port Camargue  
Briefing prologue Class 40

12h00 TU (14h locales) : Prologue Class40

16h00 TU (18h locales) : Briefing sécurité

17h00 TU (19h locales) : Briefing Inshore Ocean Fifty

### Jeudi 26 septembre :

07h TU (09h locales) : Début des contrôles de sécurité (équipements et jauge)

~~9h TU (11h locales) : Inshore Ocean Fifty~~

10h00 TU (12h locales) : Inshore Ocean Fifty

### Vendredi 27 septembre :

07h TU (09h locales) : Début des contrôles de sécurité (équipements et jauge)

09h00 TU (11h locales) : Conférence de presse

16h15 TU (18h15 locales) : Présentation des équipages

Fin des contrôles sécurité (équipements et jauge).

18h00 TU (20h locales) : Soirée équipages **officielle**

### Samedi 28 septembre :

8h00 TU (10h locales) : Briefing départ

~~9h 30 TU (11h30 locales) : Présentation des équipages~~

### Dimanche 29 septembre

~~10h TU (12h locales) : Départ de La Med Max Occitanie Saïdia 2024~~

10h30 TU (12h30 locales) : Départ de La « MED MAX | Occitanie – Saïdia Resorts » 2024

### A partir du vendredi 4 Octobre :

Arrivée des premiers concurrents à Saïdia Resorts

# MED | MAX

Occitanie | SAÏDIA  
RESORTS

## **Samedi 5 Octobre :**

A partir de 20h : Soirée Officielle

## **Dimanche 6 octobre :**

De 11h00 à 16h00 TU (12 à 14h locales) : Postlogue avec VIP embarqués

17h00 TU (18h locales) : Remise des prix en public sur le village arrivée

~~19h00 TU (20h locales) : Soirée de clôture~~

## **13. TEMPS LIMITE**

La ligne d'arrivée sera fermée le samedi 5 octobre 2024 à 12h TU (13h locale). Le dimanche 6 octobre à 15h TU (16h locales)

## **16.3 DOTATIONS FINANCIERES**

~~L'AO dotera les premiers de chaque classe partenaire selon la répartition suivante :~~

- ~~• 50 000 euros répartis sur les dix 1ers Class40 selon le barème de la classe40~~
- ~~• 50 000 euros répartis sur les cinq 1ers Ocean Fifty selon le barème de la classe Ocean Fifty~~

L'AO dotera l'épreuve et les classes partenaires ainsi :

- 50 000 euros reversés à l'Association Class40, qui répartira cette somme aux concurrents selon son propre barème
- 50 000 euros reversés à l'Association Classe Ocean Fifty, qui répartira cette somme aux concurrents selon son propre barème

## **17.1 SYSTEME DE POSITIONNEMENT DE L'ORGANISATION**

A Port Camargue, l'AO installera sur chaque bateau une balise de positionnement pour effectuer le suivi du bateau.

~~Une caution d'un montant qui sera indiqué dans les Instructions de Course sera demandée au skipper (chèque ou ordre de virement signé par le skipper), cette caution lui sera rendue ou détruite lorsqu'il aura rendu sa balise au PC course.~~

En cas d'abandon, il devra la renvoyer, à ses frais, directement au prestataire.

## 20.4 AIDE A LA PERFORMANCE

L'aide à la performance est interdite, c'est-à-dire l'envoi de données entre le bateau et son équipe, dans un sens comme dans l'autre, pouvant servir à :

- Analyser et améliorer la performance du bateau et/ou de l'équipage;
- Le choix de la trajectoire (~~sauf pour les Ocean Fifty~~);
- D'agir à distance sur un ou plusieurs élément(s), équipement(s) ou réglage(s) du bateau.

Toutefois, les informations transmises par une balise de positionnement peuvent rester privées si leur fréquence d'émission est d'au moins 5 minutes et que la Direction de Course a accès à ces données.

**La Direction de Course,**  
Le 30 août 2024

Guillaume Rottée

